

# Formation

Le Conseil central a toujours eu comme objectif d'offrir une formation de qualité, adaptée aux besoins des personnes militantes des syndicats. Ce souci l'amène à favoriser une pédagogie active où l'expérience et les connaissances concrètes des travailleuses et travailleurs sont largement mises à profit dans leur apprentissage. Les approches pédagogiques tiennent compte des caractéristiques de l'apprenant adulte et de la nécessité d'être concret : exercices, études de cas, jeux de rôle, films, jeux sur DVD, etc. Au cours de ce mandat, plus de 500 personnes provenant d'une centaine de syndicats différents ont participé aux sessions de formation, journées thématiques et soirées d'information.

Un nouveau parcours pédagogique pour les sessions de base en santé et sécurité au travail a été développé au cours du mandat par le Service des relations du travail, module formation, de la CSN (SRT CSN, module formation). Le nouveau contenu pour les sessions « Initiation à la santé et à la sécurité au travail » et « Action syndicale en prévention » offre un cheminement progressif dans l'apprentissage de la prise en charge syndicale de la prévention dans le milieu de travail. Un projet pilote d'accompagnement postformation permettait de poser des questions et d'avoir des éclaircissements de la part d'une personne conseillère syndicale du module formation. Également, la session « Accidents et maladies du travail » a été revue pour continuer ce parcours et fermer la boucle. Un arrimage entre les calendriers des fédérations et des conseils centraux a été nécessaire pour l'implantation et le suivi de cette nouvelle approche.

Suite au congrès de 2007, l'équipe de formation a été renouvelée avec l'aide du SRT CSN, module formation. Celui-ci porte un soin particulier au recrutement des formatrices et des formateurs ainsi qu'à leur formation pédagogique, à leur encadrement et à leur suivi. Ils sont choisis pour leurs habiletés pédagogiques, leur capacité à transmettre les valeurs et les orientations CSN, leur expérience terrain, leur implication syndicale et leur participation aux différentes sessions de formation à la CSN. Ceux-ci bénéficient d'une formation pédagogique sur ce qui caractérise l'apprentissage, les conditions à réunir pour atteindre les objectifs de formation, le rôle du formateur, la relation avec le groupe, les techniques d'animation, de même que sur l'application concrète des sessions de base à donner. L'accompagnement des formateurs est assuré par le SRT CSN, module formation. Je tiens à remercier toutes les personnes formatrices qui ont accompli leurs responsabilités avec professionnalisme et engagement.

Maintenant, je vais vous présenter la liste des activités de formation des trois dernières années. Par la suite, il sera question de la formation syndicale à la CSN, la vie syndicale et principalement sur les activités de formation s'adressant aux dirigeantes et dirigeants de la confédération et ce, à tous les niveaux.

## **LA FORMATION DE BASE**

### ⇒ **EXÉCUTIF SYNDICAL 1**

Plus de 120 personnes ont participé à Exécutif syndical 1. Cette session de base s'adresse aux nouvelles personnes militantes qui veulent acquérir des connaissances sur les rôles et les tâches qui sont attribués aux différents postes. Nous constatons une certaine stabilité de la participation par rapport aux mandats précédents malgré l'imposition de la loi concernant les conditions de travail dans le secteur public (142) pour les syndicats de la santé et des services sociaux. L'effet des fusions forcées a commencé à se faire ressentir en fin du mandat 2004-2007 et s'est poursuivi au début de celui de 2007-2010.

### ⇒ **EXÉCUTIF SYNDICAL 2**

Le nouveau contenu aborde la question du leadership syndical, de l'organisation d'un syndicat et du fonctionnement en exécutif.

Il se veut un soutien à la relève et les objectifs sont :

- ❑ Réfléchir sur les caractéristiques du leadership syndical CSN et sur la manière de l'assumer, dans la conjoncture actuelle;
- ❑ Identifier les responsabilités liées à la représentation syndicale;
- ❑ Être capable d'organiser le syndicat, de structurer le travail syndical à partir d'une vision globale et efficace des tâches à accomplir;
- ❑ Se familiariser à diverses méthodes de travail, moyens et activités pour maintenir vivantes les structures démocratiques;
- ❑ Traiter les dossiers quotidiens, informer, préparer une relève, stimuler la vie syndicale;
- ❑ Expérimenter un processus de résolution de problème;
- ❑ Développer ses aptitudes à diriger une équipe, à soutenir la motivation et l'implication militante;
- ❑ Améliorer certaines habiletés de communication (prise de parole en public, habiletés relationnelles dans divers contextes).

Cette formation s'est donnée à trois reprises par l'équipe de formateurs de la CSN.

## ⇒ **SECRETARIAT**

La session Secrétariat s'inscrit dans une suite logique à la session Exécutif syndical 1. Son contenu vise les apprentissages au sujet des tâches concrètes à effectuer comme secrétaire d'un syndicat telles que le soutien au comité exécutif, la rédaction des procès-verbaux, le classement des documents syndicaux et leur conservation, le traitement de la correspondance et le déroulement de l'assemblée générale.

D'une durée d'une journée, cette session sera revue pendant le prochain mandat par le SRT CSN, module formation. En attendant, les secrétaires des syndicats peuvent la recevoir dans le cadre d'une soirée thématique.

## ⇒ **INITIATION À LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

Cette session s'est tenue en moyenne deux fois par année lors du dernier mandat. D'une durée de quatre jours, elle a été modifiée en tenant compte du nouveau parcours pédagogique pour les sessions de base en santé et sécurité au travail. La nouvelle session « Initiation à la santé et à la sécurité au travail » est maintenant d'une durée de deux jours et est axée sur l'apprentissage par l'acquisition d'un savoir-faire syndical qui permet de passer à l'action avec efficacité. Elle prépare la personne responsable du dossier à être capable, à court terme, de prendre la relève et d'être opérationnelle sur le terrain. On y apprend, entre autres, la connaissance des lois existantes, de leur origine et de leur portée ainsi que des notions qu'elles véhiculent, à prendre en charge les dossiers de réparation, à observer son milieu de travail pour éliminer les dangers à la source et préparer les rencontres avec l'employeur.

## ⇒ **CONDITION FÉMININE**

Cette session a été revue et actualisée par l'équipe du SRT CSN, module formation et a été disponible au début de l'année 2009. Un contenu d'une journée est offert pour une action plus locale ou de deux jours pour approfondir le sujet. Les responsables de la condition féminine dans les syndicats examinent la situation réelle que vivent les femmes, en tenant compte des acquis, des changements et de l'état actuel du marché du travail.

## ⇒ **TRÉSORERIE**

Cette formation est dispensée sur deux jours pour permettre au trésorier d'acquérir les habilités nécessaires à l'exécution des opérations comptables, la conciliation de caisse, l'élaboration d'un budget et tout particulièrement les entrées au registre. Elle se donne régulièrement deux fois par année. Le contenu a été actualisé pendant le mandat.

## ⇒ **COMITÉ DE SURVEILLANCE DES FINANCES**

Les objectifs de cette session sont de faire connaître aux membres de ce comité comment faire la vérification périodique des livres de la trésorerie, du bilan financier et du budget ainsi qu'à faire un rapport et des recommandations financières.

## ⇒ **SGS ET SGS 2**

Le logiciel SGS fut utilisé jusqu'à la fin de l'année 2008 et remplacé par le logiciel SGS 2 conçu par le module de la vérification de la CSN pour les besoins particuliers des syndicats. C'est un outil moderne de gestion pour celles et ceux qui veulent passer des livres comptables (registre comptable, conciliation de caisse et rapport de trésorerie) à un système de trésorerie informatisé. La session permet de s'approprier les rudiments du logiciel. Elle est donnée conjointement par le trésorier du conseil central et le service de vérification de la CSN.

## ⇒ **INFORMATION DANS NOS SYNDICATS**

L'information est au cœur de la vie syndicale. Cette session détaille les tâches de la personne responsable à l'information dans le syndicat. On y acquiert les connaissances et les habilités nécessaires à la production de l'information dans le syndicat : comment rédiger une nouvelle dans un style journalistique, comment produire un tract et un journal.

Cette session se donnait dans certains conseils centraux. Elle était en cours de révision par le SRT CSN, module formation afin de l'actualiser et d'en faire un outil collectif pour l'ensemble des conseils centraux. En raison du plan de campagne de la CSN sur la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public (142), ils ont accéléré la production de la session. Une première période de rodage a eu lieu au printemps 2006 dans plusieurs régions et les évaluations ont confirmé la pertinence et l'appréciation de cette session. Les militants se disent mieux outillés non seulement pour produire l'information mais aussi pour organiser le travail de responsable à l'information. Plus de 50 personnes ont suivi cette session.

## **FORMATIONS SPÉCIFIQUES**

### ⇒ **ACCIDENTS ET MALADIES DU TRAVAIL**

La session a pour but de former les responsables qui font le suivi des dossiers d'accidents et de maladies du travail. Elle touche tous les aspects relatifs à la surveillance d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle à partir du début de la lésion jusqu'à sa consolidation ou à partir du début de l'incapacité à exercer son emploi jusqu'au retour au travail.

D'une durée de trois jours, elle est au calendrier une fois par année. Elle est donnée par des militants de l'équipe de formateurs de la CSN. Son contenu

a été actualisé pour respecter le nouveau parcours pédagogique des formations de base en santé et sécurité.

#### ⇒ **RÉSEAU D'ENTRAIDE**

La formation « Un réseau d'entraide dans mon syndicat » a été intégrée à notre calendrier de formation. Un support pédagogique a été donné par le SRT CSN, module formation pour la première session. Les personnes qui ont participé à cette première présentation ont beaucoup apprécié le contenu et la démarche proposée pour la mise en place d'un réseau local. Cependant, le peu d'intérêt nous a obligé à annuler les sessions régulières au calendrier et à répondre plutôt à des besoins spécifiques dans les syndicats.

Les objectifs généraux sont :

- ✓ Comprendre ce qu'est un réseau d'entraide dans son syndicat;
- ✓ Connaître le rôle de la personne aidante;
- ✓ Savoir analyser son milieu de travail;
- ✓ Savoir comment initier et implanter un réseau d'entraide;
- ✓ Connaître les ressources institutionnelles et communautaires.

#### ⇒ **FORMATION SUR MESURE**

Il y a bien sûr les formations sur mesure que nous continuons à donner selon les besoins des syndicats aux prises avec des difficultés de fonctionnement ou encore, à des personnes nouvellement élues. Ces sessions d'appoint ou régulières permettent à une militante ou un militant d'être à l'aise et d'avoir la capacité de jouer pleinement son rôle là où il se trouve. Pour soi-même, bien sûr, mais aussi pour l'efficacité du syndicat.

Nous constatons que, lorsque nous rencontrons les membres de ces exécutifs, ils ont un besoin urgent d'obtenir du support adéquat et ce, rapidement afin d'acquérir des outils pour bien fonctionner. Il peut arriver que des syndicats éprouvent des difficultés particulières entraînant une certaine forme de « péril en la demeure »; malheureusement, il arrive que nous soyons informés très tard ou trop tard de cette situation.

## **LA FORMATION À LA CSN ET LA VIE SYNDICALE**

La CSN, lors de ses derniers congrès, avait ouvert un vaste chantier de réflexion et de débats sur la question de la vie syndicale. Le comité exécutif de la CSN avait effectué une tournée dans toutes les régions pour porter le message et pour mobiliser les troupes contre les politiques néo-libérales du gouvernement en place.

La résolution 8.2 « Offrir un soutien par le biais de la formation » du 60<sup>e</sup> Congrès de la CSN visait à stimuler la vie syndicale et mieux organiser nos ressources. Également, une orientation du 61<sup>e</sup> Congrès était de mieux soutenir le travail des syndicats par le biais de la formation en publicisant largement dans nos rangs l'offre de la formation offerte aux militants ainsi que les différents outils proposés pour assurer un suivi de la formation dans l'action quotidienne des syndicats. De plus, la coordination et l'harmonisation des activités de formation entre les fédérations et les conseils centraux afin de faciliter l'accessibilité à la formation et la participation des syndicats étaient des priorités.

Pour concrétiser ces orientations, le SRT CSN, module formation a déposé une proposition pour promouvoir la formation syndicale dans les différentes équipes de travail de la CSN et les organisations affiliées. Cette tournée des équipes de travail s'est tenue jusqu'à la fin de l'année 2007. Pour le deuxième volet d'harmonisation, le nouveau parcours pédagogique pour les formations en santé et sécurité au travail ainsi que l'actualisation de certaines sessions et la coordination des différents organismes devaient améliorer le réseau de la formation et la vie syndicale.

Le débat actuel sur la vie syndicale porte, entre autres, sur les aspects suivants :

- ⇒ Le souci d'avoir de la relève dans les syndicats et le transfert des connaissances ;
- ⇒ La transmission de l'information aux membres;
- ⇒ La connaissance des valeurs de la CSN, de l'appartenance CSN chez les dirigeantes et dirigeants des syndicats et chez les membres;
- ⇒ L'état de la mobilisation dans les milieux de travail (structure syndicale à consolider, manque de présence sur le terrain, manque d'information);
- ⇒ Le développement du militantisme syndical (vision de la société, éducation politique) envers les jeunes

#### **RÉFLEXION EN LIEN AVEC LA VIE SYNDICALE**

1. Quelles seraient les meilleures stratégies à mettre en place pour former la relève ?
  - Augmentation de la fréquentation des sessions de formation de base;
  - Accompagnement terrain par les personnes formatrices;
  - Mise en place de divers types de parrainage;
  - Utilisation des cahiers de formation du coffret cartable pour les syndicats qui ne viennent pas aux sessions;
  - Élaboration d'un plan de travail pour rejoindre les syndicats absents des sessions et des instances.

2. Cueillettes de données et statistiques de formation :
  - Identifier les personnes qui quittent leurs fonctions et assurer le suivi sur les changements d'adresse;
  - Identifier les postes à risque;
  - Faire des enquêtes terrains sur les postes qui sont laissés vacants le plus souvent ou qui le demeurent, faute par exemple, de trop grandes responsabilités ou d'un manque de support;
  - Connaître le parcours des syndicats en formation et raffiner les analyses selon la taille du syndicat par secteur.

Voilà quelques questions qui méritent réflexion et auxquelles nous devons nous pencher au cours des prochains mois.

### **RAPPEL DES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION**

Les objectifs généraux de la formation syndicale sont décidés par les instances de la CSN. La formation doit :

1. Viser à donner aux travailleuses et travailleurs la capacité et l'autonomie nécessaires pour défendre et promouvoir leurs intérêts sur le lieu de travail et dans la société en général;
2. Permettre aux travailleuses et aux travailleurs de développer leur capacité d'analyser la réalité sociale, économique, politique, culturelle et syndicale;
3. Développer une connaissance de l'histoire du mouvement ouvrier et de ses acquis;
4. Permettre que les orientations syndicales et politiques de la CSN se traduisent dans l'action quotidienne;
5. Aider à développer une vie syndicale démocratique conforme à nos aspirations et à la société que nous voulons construire;
6. Favoriser le développement du militantisme et de la solidarité en tenant compte de la dimension individuelle et collective;
7. Favoriser la prise en charge des revendications de la CSN concernant la condition des femmes;
8. Contribuer à l'élimination de toutes les formes de discrimination et de racisme;
9. Permettre d'identifier les contradictions qui traversent la société afin que le mouvement syndical puisse surmonter positivement ces difficultés dans l'intérêt des travailleuses et travailleurs, d'approfondir des débats, d'être un lieu de réflexion afin de générer des idées nouvelles.

Nous avons donc du pain sur la planche car la formation reste une activité qui demande patience, rigueur et constance. Nous devons respecter le rythme d'apprentissage des personnes, tenir compte de leur cheminement et de leurs intérêts, comprendre dans quelle conjoncture elles évoluent et trouver les moyens de les soutenir et de les conscientiser.

Pierre Morel, secrétaire général  
Responsable de la formation

L'équipe des personnes formatrices

- Guy Gingras
- Guy Bergeron
- Sylvie Blackburn
- Pierre Morel

## SESSIONS DE FORMATION

ANNÉES TERMINANT EN	EXÉCUTIF 1		EXÉCUTIF 2		SECRÉTARIAT		TRÉSORERIE		LOGICIEL (SGS) ET (SGS 2)		COMITÉ DE SURVEILLANCE		RÉSEAU D'ENTRAIDE		INITIATION À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL		ACCIDENTS ET MALADIES DU TRAVAIL		JOURNÉE SANTÉ- SÉCURITÉ		INFORMA- TION		CONDITION FÉMININE	
	SESSIONS	PERSONNES	SESSIONS	PERSONNES	SESSIONS	PERSONNES	SESSIONS	PERSONNES	SESSIONS	PERSONNES	SESSIONS	PERSONNES	SESSIONS	PERSONNES	SESSIONS	PERSONNES	SESSIONS	PERSONNES	SESSIONS	PERSONNES	SESSIONS	PERSONNES	SESSIONS	PERSONNES
<b>Mai 2008</b>	2	41	1	20	-	-	2	15	2	16	1	5	-	-	2	38	1	19	1	25	2	28	-	-
<b>Mai 2009</b>	2	29	1	10	1	5	2	11	1	8	1	13	-	-	2	33	1	15	-	-	2	23	-	-
<b>Mai 2010</b>	3	51	1	18	-	-	1	13	-	-	-	-	1	9	2	25	-	-	1	28	-	-	1	5
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>121</b>	<b>3</b>	<b>48</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>39</b>	<b>3</b>	<b>24</b>	<b>2</b>	<b>18</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>96</b>	<b>2</b>	<b>34</b>	<b>2</b>	<b>53</b>	<b>4</b>	<b>51</b>	<b>1</b>	<b>5</b>

# Réseau d'entraide

La CSN, qui se préoccupe activement des problèmes psychosociaux dans les milieux de travail depuis près de 30 ans, peut compter sur un responsable du développement des réseaux d'entraide dans presque chaque région du Québec. Pour notre région, ce mandat relève du secrétaire général. Un réseau d'entraide, c'est un collectif regroupant des personnes préoccupées par la qualité de vie au travail et le développement de l'entraide et de la solidarité dans leur milieu de travail.

Qu'il s'agisse de toxicomanie, de problèmes de santé mentale, d'épuisement professionnel, de harcèlement, la CSN et votre Conseil central se sont toujours préoccupés de ces questions et sont intervenus de différentes façons pour supporter les syndicats aux prises avec ces difficultés dans leur milieu de travail. Le contexte socioéconomique, les compressions budgétaires imposées par le gouvernement, la rapidité des changements technologiques et les nouvelles exigences du marché du travail ont exercé des pressions importantes sur l'organisation du travail et sur l'ensemble des travailleuses et des travailleurs. On a pu observer, au cours des deux dernières décennies, un accroissement notable des problèmes psychosociaux chez les travailleuses et travailleurs. Les répercussions en sont importantes et parfois dramatiques pour eux, leur famille, le milieu de travail et la société.

Malgré tous les efforts effectués au fil des ans, il manquait un lien unificateur à nos interventions. Comment syndicalement mettre en place une approche structurante permettant de soutenir les personnes en difficulté? En prenant comme prémisses que, dans plusieurs milieux de travail, il y a des membres des syndicats qui assument de façon discrète un rôle d'aidant auprès de leurs camarades qui rencontrent des difficultés de différents ordres, une session de formation a été élaborée. Savoir écouter, être attentif aux autres, connaître les ressources institutionnelles et communautaires et au besoin y référer ces personnes, voilà des moyens d'action concrets qui peuvent être développés dans chaque milieu de travail. Cette formation permet aux membres intéressés de développer l'entraide ainsi que des réseaux d'entraide dans leur milieu de travail.

Cette session a été introduite régulièrement au calendrier de formation mais par manque d'inscription elle ne s'est tenue qu'une seule fois. Il y a toujours la possibilité de demander une intervention adaptée au milieu de travail pour un syndicat qui le désire. Isolées et désemparées, les personnes affectées ont

besoin d'aide. Il importe donc qu'au sein des syndicats, des réseaux regroupant des militantes et militants attentifs aux besoins de leurs camarades et préoccupés par la qualité de vie au travail soient formés. Ceux-ci agissent sur une base volontaire, ponctuelle et sans contrainte, établissent une relation d'égal à égal, puis assurent le respect et la confidentialité.

Par l'intermédiaire du journal *Le Porte-parole*, de notre site Web, par envoi postal et lors des assemblées générales, les syndicats ont été informés des ressources institutionnelles et communautaires disponibles dans la région. Pour le prochain mandat, l'information par voie postale sera augmentée et ce, de concert avec l'Association canadienne pour la santé mentale. Dans le but de consolider les réseaux d'entraide au travail et d'en augmenter le nombre, la CSN a mis sur pied dès 2010 une Journée nationale de l'entraide. Cette journée s'est tenue le 2 février, et elle se répétera chaque année à la même date. Elle a pour but de faire la promotion des réseaux d'entraide dans les syndicats. A cet effet, chaque lieu de travail recevra des outils promotionnels afin de sensibiliser les membres à l'entraide. De plus, le Conseil central a profité de cette journée nationale pour faire une intervention régionale auprès des syndicats.

Pierre Morel  
Secrétaire général